



**Fédération Française de Basketball**  
**Ligue Féminine de Basket**  
**117 rue du Château des Rentiers**  
**75013 Paris**



<b>TYPE DE REUNION DATE ET LIEU</b>	Séminaire LFB 2024 Lundi 25 novembre 2019 10h00 – 16h00 Siège de la FFBB
<b>ORGANISEE ET SUIVIE PAR (N°TEL)</b>	Jean-Pierre SIUTAT
<b>CONFIDENTIALITE</b>	<input type="checkbox"/> Doc libre <input type="checkbox"/> Doc restreint, sous la responsabilité des destinataires. <input type="checkbox"/> Exclusivement réservé aux destinataires.
<b>DIFFUSION</b>	Participants, clubs LFB, Thierry BALESTRIERE.
<b>PIECES JOINTES</b>	
<b>PARTICIPANTS</b>	<p><u>Présents :</u></p> <p><u>CLUBS LFB :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Basket Landes : Marie-Laure LAFARGUE (Présidente)</li> <li>• Tango Bourges Basket : Agnès ST GES (Présidente) et Valentin</li> <li>• CAVELIER (Directeur Général)</li> <li>• Flammes Carolo Basket Ardennes : Yannick YERNAUX (Président) et Patrick CRETU (Manager Général)</li> <li>• Landerneau Bretagne Basket HN : Erwan CROGUENNEC (Président)</li> <li>• Basket Lattes Montpellier MMA : David DUPREY (Secrétaire Général)</li> <li>• LDLC ASVEL Féminin : Marie-Sophie OBAMA (Présidente Déléguée)</li> <li>• Charnay Bourgogne BS : Jean-François JAILLET (Président)</li> <li>• Nantes Rezé Basket : Jean-Pierre CIGLIA (Président)</li> <li>• Roche Vendée BC : Philippe PROVOST (Président)</li> <li>• Saint-Amand : Jean-Pierre BOULANGER (Président) et Magali CLERC (Directrice)</li> <li>• Tarbes GB : Philippe FOURNADET (Président)</li> <li>• ESB Villeneuve d'Ascq LM : Christophe VITOUX (Directeur)</li> </ul> <p><u>FFBB :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Pierre SIUTAT : Président Fédéral</li> <li>• Philippe LEGNAME : Président de la LFB</li> <li>• Alain CONTENSOUX : DTN et Directeur Général</li> <li>• Raymond BAURIAUD : Directeur du Pôle Marque</li> <li>• Jacques COMMERES : Directeur de la Performance et des Equipes de France et Directeur du Pôle Haut Niveau</li> <li>• Pascal GOUDAIL : Directeur du Pôle Administration et Finances</li> <li>• Sébastien DIOT : Directeur du Pôle Jeunesse et Territoires et Pôle Compétitions et Vivre ensemble</li> <li>• Matthieu SOUCHOIS : Directeur du Pôle Formation et Emploi</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélie MOINE : Directrice du Pôle affaires Juridiques et Institutionnelles</li> <li>• Jérôme PRIGENT : Directeur du Pôle 3x3</li> <li>• Gilles THOMAS : DTN Adjoint et Directeur du Haut Niveau des Clubs</li> <li>• Yannick SOUVRE : Nouvelle Directrice de la LFB</li> <li>• Arnaud DUNIKOWSKI : Chargé des relations presse et nouvelles technologies LFB</li> <li>• Justin BURGEVIN : Chargé de communication et marketing LFB</li> <li>• Layla ACHIBANE : Assistante administrative LFB</li> <li>• Cathy MELAIN : Chargée de mission formation de la joueuse à la DTN</li> <li>• Marie HÖEL : Chargée d'évaluation des politiques fédérales et de la féminisation</li> </ul> <p>Invités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nathalie BONNEFOY : Vice-présidente de l'ANDES</li> <li>• Arnaud SIMON : PDG In&amp;Out Stories</li> <li>• Mickaël CONTRERAS : Directeur Juridique de la LNB</li> </ul> <p><u>Excusé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sébastien ALLAIN : ANDES</li> </ul>
--	--

## Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Tour de table des participants
3. Rappel des objectifs
4. L'écosystème d'un club LFB
5. Conclusions de la réunion du 8 avril 2019
6. Premier chantier : la Gouvernance
  - a. Synthèse des débats (8 avril 2019)
  - b. Premières réflexions : AG, Comité Directeur, Bureau, Commissions
  - c. Calendrier : institutionnel et Groupe de travail Gouvernance
7. Deuxième chantier : la performance sportive
  - a. Synthèse des débats (8 avril 2019)
  - b. Premières réflexions : Équipes nationales, Coupes d'Europe, LFB, LF2-NF1, 3x3, formation
  - c. Calendrier : institutionnel et Groupe de travail Performance Sportive
8. Troisième chantier : la LFB et son public
  - a. Synthèse des débats (8 avril 2019)
  - b. Premières réflexions : Projet global (TV, digital, partenariat, RSE, billetterie, expérience public), événements, label club
  - c. Calendrier : institutionnel et Groupe de travail LFB & son public
9. Conclusions et clôture

## **OUVERTURE**

Le Président Fédéral ouvre la séance, remercie les participants, tous les clubs de LFB sont représentés à l'occasion de cette réunion.

Il informe l'assemblée de la nomination de Yannick SOUVRE au poste de Directrice de la LFB. Yannick SOUVRE occupe actuellement les fonctions de Directrice Générale de la Ligue Nationale de Volley-Ball et intégrera la LFB le 16 janvier prochain.

Le Président Fédéral a convié Arnaud SIMON, ancien Directeur Général d'Eurosport France qui a créé aujourd'hui sa structure afin d'accompagner les organisations sportives dans la transformation digitale, afin d'apporter son éclairage aux clubs. Mickaël CONTRERAS, Directeur Juridique de la Ligue Nationale de Basket, s'exprimera quant à lui sur le sujet de la gouvernance.

Un tour de table est effectué pour permettre aux participants de se présenter.

L'objectif de cette réunion est de donner une ambition nouvelle à la LFB, volonté partagée par tous au travers de 3 leviers de développement : i) gouvernance ii) performance sportive et iii) LFB et son public.

Le Président Fédéral rappelle les échéances relatives aux réunions institutionnelles : l'Assemblée Générale fédérale d'octobre 2020 sera la dernière de la mandature avant l'AG électorale de décembre 2020. Les modifications des dispositions réglementaires sont faites en Comité Directeur, le prochain aura lieu en janvier puis il y en aura deux avant fin de saison, les clubs doivent tenir compte de ces dates. La mise en place de groupes de travail permettra aussi de travailler sur les modifications réglementaires.

Jean-Pierre SIUTAT revient sur les conclusions du séminaire du 8 avril 2019.

La LFB est aujourd'hui une commission de la FFBB, la possibilité d'avoir une ligue indépendante n'est pas envisageable à l'heure actuelle, le futur code du sport ouvrira peut-être cette voie. Le souhait est d'ouvrir la gouvernance vers les collectivités territoriales et le monde de l'entreprise, en diapason avec la construction de la nouvelle Agence Nationale du Sport.

### **I. PREMIER CHANTIER : LA GOUVERNANCE**

Marie-Sophie OBAMA indique que les clubs de LFB et LF2 se sont réunis préalablement à ce séminaire pour faire part de leurs souhaits.

La volonté commune est que le basket féminin reste le sport N°1, d'élever les clubs français à l'échelle européenne, d'accroître le niveau des joueuses et la professionnalisation, de développer des ressources propres à la LFB, de pérenniser les résultats des équipes de France.

Le Président Fédéral confirme que ces objectifs sont les mêmes pour tous et sont une priorité.

Un débat s'engage afin d'avoir l'avis des clubs sur la nouvelle gouvernance.

Un comparatif avec les éléments de la Ligue Nationale de Basket et de la Ligue Féminine de Handball est présenté aux clubs.

Pour info, la LFH : 5 équivalents temps plein.

#### **a) Assemblée Générale :**

Marie-Sophie OBAMA indique que l'organisation de la Ligue Féminine de Handball correspond aux attentes des clubs de LFB qui souhaiteraient donc s'en inspirer.

Marie-Laure LAFARGUE confirme cette volonté et insiste sur le fait qu'il faudra également prendre en considération l'avis des représentants des entraîneurs et des joueuses, acteurs à part entière des discussions sur les accords sectoriels.

**Jean-Pierre SIUTAT est favorable au fait de s'inspirer de la construction de la ligue de handball mais en incluant une représentation des collectivités territoriales et du monde de l'entreprise ; il propose d'inclure une représentation des entraîneurs, joueuses et médecins. Le principe est acté.**

b) Comité Directeur :

Deux exemples de Comité Directeur sont proposés à l'assemblée : celui de la LNB et celui de la LFH.

Michaël CONTRERAS présente le fonctionnement du Comité Directeur de la LNB, qui a un rythme soutenu (réunion à peu près tous les deux mois).

La LFH a quant à elle un Comité de Direction.

Selon Marie-Laure LAFARGUE, le modèle de la LFH semble le meilleur, c'est ce qui est ressorti de la réunion de travail des clubs.

Arnaud SIMON partage son ressenti sur le pilotage de la LFB, à l'instar du football féminin en Angleterre.

**Le Président Fédéral propose de retenir ces bases avec toujours une représentation des collectivités territoriales et du monde de l'entreprise. Le principe est acté.**

c) Bureau

A la LNB, le Bureau Fédéral se réunit une fois par mois, tous les sujets y sont traités notamment toutes les propositions pour le Comité Directeur.

A la LFH, il n'y a pas de Bureau.

Un débat s'engage à ce sujet, les positions sont partagées, Jean-Pierre CIGLIA n'est pas sûr de la nécessité d'avoir un Bureau, selon lui un Comité Directeur suffit.

Marie-Sophie OBAMA est favorable à la création d'un Bureau même si cela rajoute des strates au système, la constitution des groupes de travail peut être complémentaire. Cela permettrait en outre d'avoir plus de réactivité.

Erwan CROGUENNEC est également favorable à la mise en place d'un Bureau.

Yannick SOUVRE fait part du fonctionnement de la Ligue de Volley seule ligue mixte (2 divisions masculines et 1 division féminine), il y a un Bureau qui se réunit tous les mois et demi, un Comité Directeur (3x par an) et une Assemblée Générale. Elle est favorable à la mise en place d'un Bureau avec une vraie représentativité, des gens plus disponibles et impliqués en capacité à décider et à proposer des choses au Comité Directeur.

Le Président Fédéral rappelle qu'à la FFBB, c'est le Comité Directeur qui est l'organe institutionnel qui décide.

**Il propose la création d'un Bureau dans un premier temps. Le principe est acté.**

d) Commissions

La LNB a des commission statutaires (juridique, discipline, règlements etc.), à la LFH il n'y a pas de commission mais des groupes de travail en fonction des dossiers à traiter.

Jean-Pierre SIUTAT indique qu'il est favorable à la mise en place de groupes de travail en fonction des thématiques à traiter.

Marie-Sophie OBAMA à titre personnel partage cette opinion à condition que ces groupes aient un vrai pouvoir décisionnaire.

Le Président Fédéral rappelle qu'une commission n'a pas de pouvoir de décision, elle est là pour traiter et apporter une expertise.

**Il est proposé de créer des groupes de travail dans un premier temps, s'ils doivent perdurer des commissions seront par la suite mises en place. Le principe est acté.**

e) Calendrier

Rappel des dates clés s'il y a des modifications à apporter en termes de gouvernance :

- Bureau Fédéral 21 décembre 2019
- Comité Directeur 10-11 janvier 2020
- Assemblée Générale FFBB (si besoin) 17 octobre 2020
- Assemblée Générale LFB (septembre-octobre 2020)
  - Vote pour désigner les membres du Comité Directeur LFB
- Comité Directeur LFB (octobre 2020)
  - Vote pour désigner les membres du Bureau LFB
  - Création des commissions

Le Président Fédéral incite les clubs à s'impliquer dans les groupes de travail pour plus d'efficacité.

**Composition du Groupe de travail statuts et règlements :**

**Philippe LEGNAME, Président de la LFB, Yannick SOUVRE, Directrice de la LFB, Amélie MOINE, Directrice du Service Juridique, en charge de faire le lien avec le CODIR.**

**Représentants des clubs LFB : Marie-Laure LAFARGUE, Marie-Sophie OBAMA, Christophe VITOUX et Philippe PROVOST.**

**Représentant des collectivités : Nathalie BONNEFOY**

**II. DEUXIEME CHANTIER : PERFORMANCE SPORTIVE**

a) Equipes nationales

Jacques COMMERES rappelle les échéances de l'année 2020 : le TQO 5x5 se déroulera à Bourges du 6 au 9 février 2020, ce qui est facilitant pour l'équipe.

Le TQO 3x3 se déroulera quant à lui en Inde avec possibilité de qualification pour les Jeux Olympiques

Ces deux compétitions se retrouvent en pleine saison des clubs, d'où la nécessité de collaborer tous ensemble notamment au point de vue médical pour assurer un suivi des joueuses concernées.

Le calendrier des Equipes Nationales a évolué et il n’y aura pas de retour en arrière concernant cette organisation. La volonté est de créer une montée en puissance de notre sport au travers des équipes nationales et des fenêtres qui vont dorénavant rythmer les saisons.

Les instances fédérales sont ravies que le club de Bourges ait candidaté et du choix de la FIBA d’organiser le TQO à Bourges, événement qui sera il faut le rappeler déficitaire.

Le Président Fédéral revient sur les blessures des joueuses de l’EDF et sur la nécessité d’avoir des équipes de France qui performant.

Marie-Sophie OBAMA fait part de la volonté d’organiser un groupe de travail sur l’organisation d’événements pour être en capacité de mobiliser un maximum.

Un débat sur le coût des événements s’engage.

Pour Marie-Laure LAFARGUE les fenêtres sont posées et claires, les calendriers internationaux estivaux sont eux plus aléatoires et posent un problème notamment sur les relations avec les salariés des clubs.

Jacques COMMERES indique qu’il y a trois récurrences incontournables jusqu’en 2024 (janvier février, compétition estivale et fenêtre en novembre).

Pour Valentin CAVELIER, les saisons de plus en plus courtes engendrent des difficultés vis-à-vis des partenaires et du public.

Le Président Fédéral rappelle que si une joueuse française se blesse en compétition avec une EDF 3x3 ou 5x5, elle peut bénéficier d’un joker médical et être remplacée exceptionnellement par une joueuse « étrangère » (article 507.4 des RG FFBB).

#### b) Coupes d’Europe

Marie-Sophie OBAMA fait part de la demande des clubs qui est d’étendre la participation en Coupes d’Europe à 8 équipes, c’est important car c’est un moyen supplémentaire pour récolter des fonds. Cela permettrait en outre de mieux se projeter et de moins mettre en péril les clubs non européens.

Les clubs conviennent que l’exposition apportée par les Coupes d’Europe est primordiale même s’il y a une vraie différence d’engouement entre l’Euroligue et l’Eurocoupe.

Dans l’objectif de développer les clubs de LFB, la Coupe d’Europe est un vrai levier d’évolution dans tous les domaines.

<b>Le Président Fédéral propose d’en reparler prochainement.</b>
--

#### c) LF2/NF1

En ce qui concerne la LF2 il y a quelques années de cela les clubs étaient déficitaires, un gros travail de fond a été réalisé et aujourd’hui la situation est plus saine, il y a un vrai maillage territorial. L’objectif est de voir quel maillage il peut y avoir avec la NF1 également en considérant les clubs des divisions inférieures comme partenaires avec une double licence entre la LFB et la LF2/NF1.

Les clubs s’accordent à dire qu’il faudrait un cahier des charges plus homogène d’où l’écart entre les 2 ligues.

Marie-Laure LAFARGUE indique que les clubs de LF2 sont favorables pour travailler sur l’écart de niveau entre les deux divisions en s’inspirant de ce que fait la Ligue Nationale de Handball autour de 3 niveaux (statut VAP).

Concernant la double licence entre les deux divisions, les clubs sont sceptiques car cela semble complexe à mettre en place concrètement du fait de l’éloignement géographique notamment.

**Le Président Fédéral propose de conserver tout de même cette réflexion car il s'agit là d'une vraie opportunité.**

**Marie-Sophie OBAMA propose d'attendre le résultat de l'état des lieux fait par Cathy MELAIN auprès des centres de formation afin de voir si cela est réalisable.**

**Le principe est acté.**

d) 3x3

Le 3X3 est maintenant discipline olympique ; la fédération travaille depuis plus d'un an sur la création d'un circuit professionnel 3x3 (équipes masculines et féminines).

La FFBB a organisé 1 300 tournois en 2019 ; 43 comités départementaux ont organisé des championnats 3x3 de clubs, on espère 100% en 2020.

Petit à petit, une pyramide, départementale, régionale puis nationale, se dessine avec, au plus haut, un circuit pro qui devrait débiter en novembre 2020 avec (nous l'espérons) 8 teams mixtes en France.

Ce circuit pro va intégrer un circuit atlantique avec la Suisse, Allemagne, Andorre, Espagne, Italie, Hollande sous la forme d'une « régional league ».

Ce circuit devrait monter en puissance progressivement pour ne pas déstabiliser la pyramide de 5x5.

Les joueuses ne viendront que si le circuit est rémunérateur, à l'avenir il le sera.

Certains clubs de 5x5 ont engagé les démarches pour créer des équipes.

A ce jour il y a une dizaine de candidatures, elles vont être étudiées et les clubs seront auditionnés en janvier, nous espérons 8 sites retenus d'ici fin janvier. Nous avons l'ambition de créer une équipe pro à Paris.

Pour le Président Fédéral, il n'y a pas de concurrence entre les 2 catégories, c'est plus une synergie.

On espère que les grandes métropoles pourront nous rejoindre. 3x3 associera sport.

Nathalie BONNEFOY informe qu'au niveau de l'ANDES, les collectivités financeront à hauteur de 50% certains terrains de 3x3. Les adolescents ne font plus de sport, le 3X3 pourrait être un moyen d'attirer les jeunes sur les terrains.

Jérôme PRIGENT comprend que le fonctionnement du 3x3 soit nébuleux pour les clubs ; on est sur un système de tournois, il faut s'approprier la discipline. C'est une nouvelle conception du basket mais l'organisation reste simple.

Le Président Fédéral souhaiterait connaître l'avis des clubs quant à l'organisation d'un tournoi propre aux équipes de LFB.

Pour Christophe VITOUX cela fait partie des nouvelles compétitions qui permettront de conquérir un nouveau public et d'avoir donc un événement supplémentaire.

Pour Marie-Laure LAFARGUE quelle est la marque LFB c'est le 5x5 ou le 3x3 ?

Les clubs seront-ils amenés à revoir les contrats de travail, c'est l'interrogation qu'ils se posent.

Amélie MOINE indique que dans la mise à disposition des joueuses pour le 3x3 est prévue dans les contrats sous réserve de l'accord de l'employeur (hors cadre des compétitions nationales). La joueuse doit prendre une assurance complémentaire en cas de blessure à moins d'un accord avec le club.

Pour Arnaud CLEMENT, la marque club peut être déclinée et c'est également une façon d'élargir les destinations de la marque club, il serait dommage de ne pas réfléchir à cela.

**Jean-Pierre SIUTAT propose aux clubs de se laisser le temps de réflexion au sujet de leur participation au 3x3.**

e) Formation

La formation débute en U11 à l'échelle des clubs puis des CD, les meilleurs talents U13, U14 et U15 sont ensuite regroupés dans les pôles Espoirs (1 par ancienne région). Les meilleurs potentiels des Pôles Espoirs intègrent prioritairement le Pôle France Yvan MAININI.

D'autres intègrent les centres de formation des clubs de LFB qui doivent avoir l'agrément ministériel ; en LF2, les centres d'entraînements peuvent exister sur la base du volontariat avec à la clé une labellisation.

L'objectif est de voir comment mettre en place une passerelle entre la LFB/LF2 et NF1.

Alain CONTENSOUX fait savoir qu'une réflexion est en cours sur l'organisation des pôles espoirs et l'accompagnement des jeunes, l'objectif est de conserver le dispositif actuel avec néanmoins une réflexion sur une amélioration de la détection en amont de la détection des pôles Espoirs avec une augmentation du niveau à l'entrée des pôles.

Concernant le Pôle France Yvan MAININI, une réflexion est également menée pour bonifier la formation.

Au niveau de l'agrément ministériel des centres de formation LFB, la DTN a voulu le retour de Cathy MELAIN pour faire un travail d'audit et de réflexion sur la formation technique et les contenus de formation dans les centres car les clubs ont émis des doutes sur l'efficacité du système.

Cathy MELAIN a commencé ses visites, les retours sont déjà très intéressants.

De ce travail découlera un rapport présenté aux entraîneurs et aux clubs pour apporter des améliorations. L'agrément ministériel est une chose à part, c'est Gilles THOMAS qui en est en charge.

Cathy MELAIN se présente, indique avoir fait la visite de Montpellier, Bourges et Mondeville, elle se rendra à Basket Landes et Lyon dans les prochains jours.

Les contacts avec les clubs sont pris 2 mois avant sa venue.

L'idée est de balayer tous les sujets du quotidien : le niveau des championnats par exemple et de trouver des solutions pour améliorer la formation des 2 côtés, clubs et FFBB.

Marie-Laure LAFARGUE revient sur les sorties des joueuses de l'INSEP afin de savoir s'il est envisageable de demander une contrepartie financière par rapport à la formation des jeunes si à l'issue de leur formation les joueuses ne restent pas dans les clubs français.

A ce jour, il y a une convention signée avec les jeunes à l'INSEP pour une sortie dans un club français.

L'objectif est de faire comprendre que la NCAA n'est pas une fin en soi pour les joueuses à fort potentiel.

A la demande de la France, la FIBA envisage de mettre en place une protection des jeunes potentiels nationaux.

Cathy MELAIN a listé 38 joueuses en université, la question se pose sur celles qui ont un vrai potentiel LFB, à peu près 10 joueuses seraient concernées. Il faut trouver des solutions pour proposer une formation universitaire qui permettrait aux jeunes de rester en France.



Des démarches ont été entreprises avec la conférence des grandes écoles et de Pôle Emploi pour avoir permettre un véritable double projet. On est en train de mettre en place également une reconnaissance des compétences acquises lors d'une carrière professionnelle sous forme de badges numériques.

**2 groupes de travail sont mis en place sur ces deux sujets fondamentaux.**

**Il faudra présenter les modifications règlementaires au plus tard le 24 avril 2020 lors du dernier Comité Directeur de la saison.**

**Compétition : Valentin CAVELIER (Bourges), Yannick YERNAUX (Charleville-Mézières), Marie-Laure LAFARGUE (Basket Landes), Christophe VITOUX (ESBVA)**

**Formation : participation des staffs techniques des clubs de Basket Landes, Nantes, Tarbes et Montpellier.**

## **I. TROISIEME CHANTIER : LA LFB ET SON PUBLIC**

Le Président Fédéral fait la synthèse des débats de la réunion du 8 avril 2019.

### **a) Pré-Open et MAIF Open LFB**

La date du MAIF Open LFB a été modifiée à la demande des clubs et les Pré-Open déplacés 15 jours avant l'Open.

La défection de deux équipes a porté préjudice aux organisateurs, le Président Fédéral est partant pour supprimer ces tournois avant l'appel à candidature qui doit être fait prochainement.

Sur la date de modification de l'OPEN, Marie-Sophie OBAMA indique que cela a été demandé en raison des problématiques de calendrier et que les désistements ne se sont pas faits de gaité de cœur. Elle est favorable à l'arrêt des Pré-Open tout comme Jean-Pierre CIGLIA.

Pour Marie-Laure LAFARGUE, il faut conserver cet événement mais être moins exigeant sur les aspects sportifs.

David DUPREY exprime ses regrets concernant le désistement de l'équipe sur le 2<sup>ème</sup> match qui a été fait afin de protéger les joueuses et d'éviter des blessures.

Les Présidents des clubs de Charnay et Tarbes s'expriment en faveur des Pré-Open qui sont pour eux importants avant la reprise du Championnat. Idem pour le club de Bourges qui souhaiterait quelques aménagements toutefois.

### **MAIF Open LFB**

Pour 2020 il faut se positionner assez vite.

Marie-Sophie OBAMA indique que la volonté des clubs était de faire tourner l'événement en région, le Président Fédéral n'est pas favorable à cela. L'événement coute 250.000 € et est déficitaire, il est difficile de trouver des financements publics, l'Italie a tenté de le délocaliser et l'événement a disparu.

Pour Marie-Laure LAFARGUE, l'événement s'essouffle, la formule n'est pas lisible pour tous, le match des Champions. Ce qui est sympa c'est l'effet kermesse, la convivialité du rassemblement. Les clubs évoquent la possibilité d'organiser par exemple la conférence de presse et le MDC à Paris et renvoyer un match de plus dans les clubs.

**Jean-Pierre SIUTAT propose de maintenir un événement parisien et de réfléchir à son contenu et sa pertinence. Le principe est acté.**

Pré-Open :

Les clubs souhaiteraient un programme moins chargé et sont favorables à l'organisation d'un Trophée LNB/LFB.

Jean-Pierre SIUTAT évoque le projet d'organiser une soirée avec la MVP des 5 sports collectifs : basket, hand, volley, foot et rugby.

Les clubs sont enthousiastes à ce sujet.

b) Projet citoyen

Mettre en place une démarche nationale comme pour le projet « Mairaines de Cœur ».

Label club : la LNB a mis en place différents labels pour valoriser les clubs, les clubs de LFB y sont favorables.

c) Projet Global

- Tv

Concernant les droits TV, Raymond BAURIAUD indique que le contrat arrive à échéance au 30/06/2020 avec le diffuseur unique. Ce contrat groupe l'ensemble des droits de la FFBB, basket féminin et masculin.

Au 1<sup>er</sup> juillet à ce jour on ne sait pas quelle sera la situation, le souhait est de continuer avec un diffuseur unique mais la reconfiguration du paysage audiovisuel évolue. Il faut penser au projet tv différemment, la consommation a changé, il faut penser à un projet digital, la LFB a toujours été précurseur.

Il faut réussir à maintenir une diffusion TV et travailler sur un volet digital important qui peut être la marque de fabrique de la LFB. Twitter est également un excellent support.

Arnaud SIMON apporte un éclairage sur tout ce qui est diffusion et constate que les gens ont de moins en moins de temps pour consommer du direct en raison de l'essor de Netflix et des réseaux sociaux. Le digital est une étape indispensable avec des formats plus courts.

Concernant le système KEEMOTION, la FIBA interdit l'utilisation du système, il y a obligation de diffuser avec 5 caméras minimum. Le contrat avec KEEMOTION a été signé pour 4 ans.

Pour le Président Fédéral, le cahier des charges ne pourra pas changer en cours de saison, les clubs engagés en Euroleague doivent en discuter à l'occasion des rassemblements prévus par la FIBA.

Les clubs peuvent diffuser en local, il suffit de demander l'accord à la FFBB si c'est la chaîne qui produit ou charge aux clubs de produire pour donner les images aux chaînes.

Le Président Fédéral invite les clubs à poursuivre le débat avec Arnaud SIMON.

Il apparaît que la contrainte tv nous oblige à travailler sur une marque LFB et sur un pack afin de commercialiser la marque.

Nathalie BONNEFOY rappelle aux clubs la nécessité de se rapprocher des collectivités qui sont propriétaires des infrastructures. Il faut prendre en considération que ce sont des espaces de partage, et qu'on ne peut pas faire n'importe quoi au niveau du sponsoring.

**Groupe de travail LFB et son public :**

**Participants : Lyon, Lattes Montpellier, Bourges, Arnaud SIMON et Raymond BAURIAUD.**

Les clubs se félicitent de l'organisation de ce séminaire, les projets sont nombreux et la nomination de Yannick SOUVRE est un vrai plus pour l'image de la Ligue Féminine de Basket.

Fin de la réunion à 16h00.